

LIEU	Salle du Conseil communal, Tolochenaz	
DATE, HORAIRE	5 février 2019, à 20 heures	
ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Approbation du PV no 6 du 2 octobre 20183. Présentation du « Nouveau Cadre de Réf.-EIAP » par M. A. Sutter, municipal4. Feedback journée des écoles « Festival de la Salamandre » par M. P.-A. Cordey5. Feedback « Apprivoiser les écrans et grandir » par Mme M.-P. Dubey6. Courrier7. Divers et propositions	
PRESIDENCE	M ^{me} Maria-Pia Dubey	
PARTICIPANTS PRESENTS	Les parents M ^{mes} Karine Biancaniello Fatima Bras Karina Rigoli M. Philippe Rochat	La société civile M ^{mes} Francine Dambach Corsten Danielle Perrin MM. Frédéric Klink Claude-André Mayor Simon Monnin Daniel Vouillamoz
	Les professionnels de l'école M ^{mes} Anne Christinat de Buren Myriam Corthésy Valérie Rochat MM. Eric Lunder Luc Schlaepfi	Les autorités M ^{mes} Anna Bauer Dörries Claire Martinet MM. Jean-Jacques Aubert Giuseppe Biancaniello
PARTICIPANTS EXCUSES/ABSENTS	M ^{mes} Christine Demestral Prahin Sylvie Faÿ Funda Savci M. Pierre-Alain Cordey	Invité M. David Lenoir
REDACTRICE DU PROCES-VERBAL	M ^{me} Sophie Truan	

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
	1. Approbation de l'ordre du jour		
Mme Dubey	L'ordre du jour est accepté.		
	2. Approbation du PV du 2 octobre 2018		
Mme Dubey	Le PV est accepté sans modification ni adjonction.		
	3. Présentation du « Nouveau Cadre de Réf.-EIAP » par M. A. Sutter, municipal à Tolochenaz		
M. Sutter	<p>Se présente brièvement. Il est membre de l'AdCV (Association de communes vaudoises) et de l'EIAP (Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire)</p> <p>Le contexte : <i>Historique</i> : En 2009, les Vaudois ont accepté l'introduction de l'article 63a dans la Constitution : école à journée continue <i>Financement</i> : Etat, communes et parents <i>Social</i> : besoin de places d'accueil collectif de jour parascolaire et prise en charge de qualité Réseaux d'accueil : accueil familial, accueil préscolaire et UAPE</p> <p>Cadre de référence <i>Encadrement</i> : prise en charge des enfants selon un taux d'encadrement global (professionnels et autre personnel encadrant) + APE <i>Aménagements</i> : cadre légal applicable en matière de construction, prévention des accidents et incendies ainsi que pour les denrées alimentaires et hygiène <i>Déplacements</i> : font partie de l'accueil parascolaire</p> <p><i>A noter que des pourparlers avec les professionnels de l'accueil sont actuellement en cours et pourraient reporter l'entrée en vigueur du Cadre de référence.</i></p>		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
	4. Feedback journée des écoles « Festival de La Salamandre » par M. P.-A. Cordey		
Mme Dubey	Sujet non traité et reporté à la prochaine séance.	M. Cordey 14.05.2019	
	5. Feedback « Apprivoiser les écrans et grandir » par Mme M.-P. Dubey		
Mme Dubey	Sujet non traité et reporté à la prochaine séance.	Mme Dubey 14.05.2019	
	6. Courrier		
Mme Dubey	Aucune correspondance n'a été adressée au CET.		
	7. Divers et propositions		
M. Schlaeppli	Parle d'une « semaine spéciale » du 3 au 5 avril 2019 à l'ES Morges Beausobre. Le but de ces 3 jours est d'accueillir la différence, en particulier le handicap avec une approche « festive et ludique ». Il recherche encore des fonds (env. 3'500 fr.) pour financer ce projet. Il cède la parole à Mmes Golay, doyenne, et Jacot-Descombes, enseignante, chargées de la réalisation de ce concept.		
Mmes Golay et Jacot-Descombes	Elles présentent, à tour de rôle, ce projet axé sur le sport et la santé. A l'affiche de ces trois jours figurent notamment différents tournois, une projection de film et une marche. Le dernier jour, une « flashmob » clôturera cette semaine. Elles lancent un appel pour trouver des bénévoles chargés d'encadrer les élèves pendant la marche.		
M. Mayor	Félicite M. Schlaeppli pour ce projet innovant.		
M. Schlaeppli	Informe que dans le cadre du projet « LIFT », une conférence sera donnée le 6 mars 2019 à 17h30 à la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) à laquelle participera Mme Amarelle, Conseillère d'Etat.		

La séance est levée à 21h50

Prochaine séance : le 14 mai 2019 à 20 heures, lieu à définir

Distribution :

- A tous les participants
- ASIME
- CODIR ASIME

Le 7 mars 2019

Pour le Conseil d'établissement



M.-P. Dubey

S. Truan

Présidente

Secrétaire